

RESPIRER NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ



31 JANVIER 2017

communiqué

Les particules fines sont responsables de la mort prématurée de 48 000 personnes

Pendant cet hiver 2017, non exceptionnel, les messages médiatiques se multiplient en direction des ménages pour les inciter à un comportement citoyen. Pour le ministère de la santé, il faut s'habiller... Pour celui de l'environnement, il faut baisser notre consommation. Les ménages qui peuvent le faire pour s'adapter n'ont pas attendu ces conseils pour passer aux actes. Ne serait-ce que pour faire des économies sur les frais de santé et d'énergie.

Absurdes, ces propositions qui traduisent la coupure des conseillers avec les réalités sociales. Près d'un tiers des ménages sont en état de précarité énergétique. La majorité n'a pas les moyens de changer de voiture. Ce ne sont pas eux qui délivrent les autorisations de mise sur le marché de produits qui polluent l'air intérieur. Plus du tiers des logements –sans parler des bâtiments administratifs– sont des passoires énergétiques. Il n'y a pas assez de logements sociaux pour les dizaines de milliers de SDF qui ne demandent pas mieux que de s'habiller à défaut de pouvoir faire des économies. A chaque hiver, on fait semblant de redécouvrir le problème, on enfume l'opinion avec des conseils ridicules, avec la même récurrence des promesses de le régler qui ne sont jamais tenues.

Il est hypocrite de culpabiliser les simples citoyens. Les fameux « comportements citoyens » de bon sens peuvent certes « économiser » l'équivalent de 2 réacteurs nucléaires. Mais il y a tant d'autres responsables du gaspillage énergétique qui ne sont pas cités et ont une influence déterminante : des industries, les transports(1), l'agriculture industrielle.... Des niches d'économies dans les commerces qui chauffent les rues, les éclairages publics, de bureaux vides, d'enseignes de pub, etc

Comment en est-on arrivé à cette situation de rupture énergétique et sociale ?

Un des grands fautifs de ces fortes demandes et pointes hivernales est le **chauffage électrique(2)**. Dont l'utilisation a été chaudement recommandée dans les décennies précédentes pour justifier de nouvelles centrales nucléaires. Et qui a conduit des milliers d'utilisateurs à la précarité. Ce qui n'a pas empêché pas la faillite actuelle d'AREVA ni n'empêchera celle d'EDF. Par contre, ce sont les citoyens et consommateurs/contribuables qui seront les victimes de cette gabegie.

La priorité des pouvoirs publics successifs n'a jamais été de protéger efficacement la santé, mais l'économie, la « croissance », sous la pression de lobbies, sous prétexte de sauver des emplois. Alors qu'il est démontré qu'un programme d'économies d'énergie fondé sur l'isolation des bâtiments, de critères pour les constructions neuves, du développement d'un réseau de transports publics, un programme massif de recours aux renouvelables.... constituent autant de gisements de centaines de milliers d'emplois utiles, durables, non délocalisables, climato-compatibles.

Ce ne sont pas les ménages qui sont responsables, encore moins coupables. C'est l'offre publique et privée qui fait défaut.

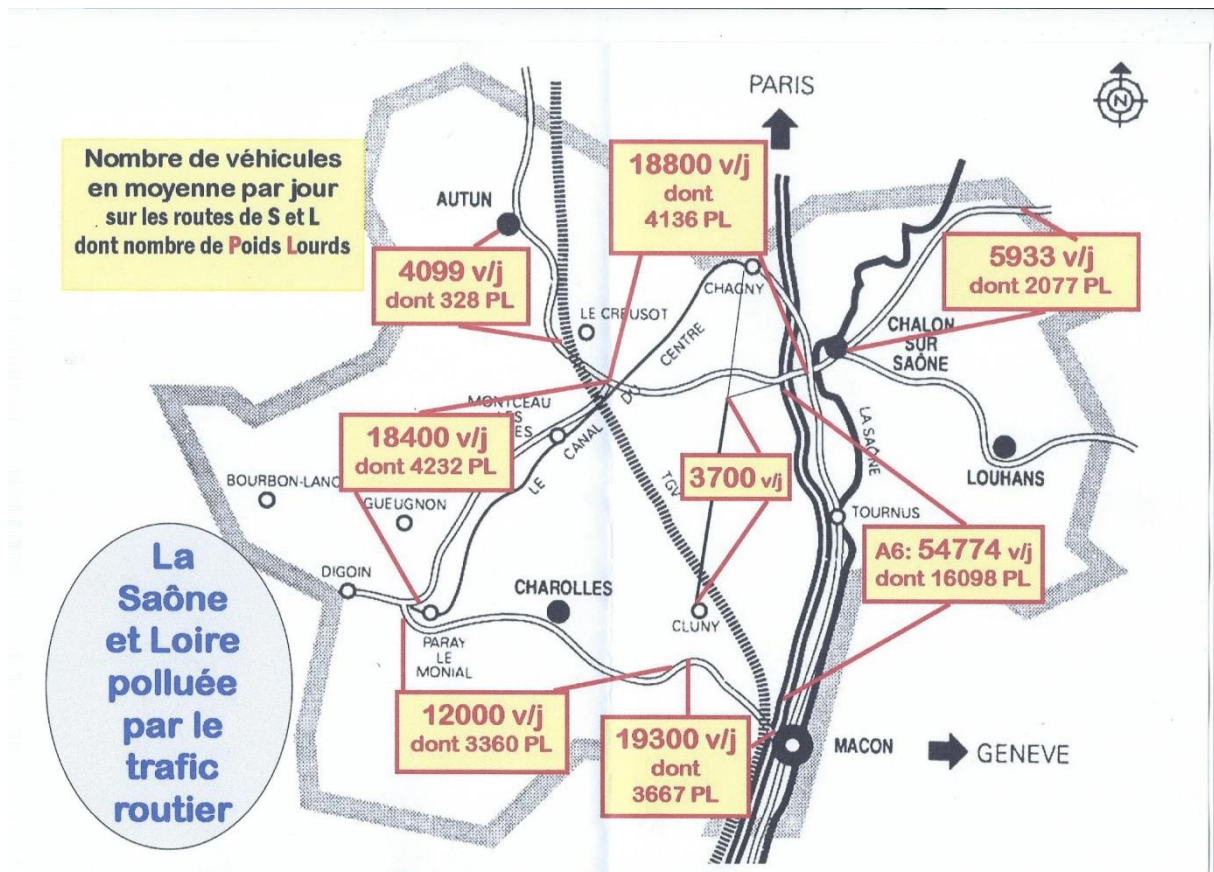
Toute énergie produite ou consommée, toute infrastructure supplémentaire a directement ou indirectement un coût qui est aussi social, environnemental, sanitaire et climatique. Montrez l'exemple, les conseillers, les ménages suivront avec plaisir.

CAPEN 71

- (1) Les monstres flottants maritimes et fluviaux, les avions, génèrent plus de pollution que des millions de voitures et de camions
- (2) Le chauffage électrique représente les 2/3 de la production d'électricité en périodes de pointe.

Sources : www.cler.org – <https://negawattorg/> – www.respire-asso.org - www.fne.asso.fr – www.atmosfair-bourgogne.org

Développements locaux sur notre site : www.capen71.org



Disposer de données sur les conséquences sanitaires des flux, leur évolution et traduire dans tous les documents d'urbanisme, les projets d'aménagement du territoire les préoccupations relatives à la qualité de l'air.

ANOMALIE RURALE

LE CIRCUIT DE BRESSE GENERE 315 TONNES DE CO2 PAR AN – Cette pollution atmosphérique localisée – à coté de l'A 39 - s'ajoute à la **pollution sonore**. La population riveraine s'interroge sur les conséquences sanitaires combinées.